

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 6

Artikel: La tête parlante
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Homme droit, simple, religieux et aimé de tous, de Félice était entouré d'hommes distingués, dont plusieurs collaboraient à ses ouvrages. Yverdon était devenu un foyer littéraire important. Une société polie, hospitalière et d'un commerce agréable y attirait de nombreux étrangers.

Plusieurs journaux contribuèrent en outre à entretenir ce mouvement intellectuel; c'étaient entr'autres les *Nouvelles de la République des lettres*, par le savant Bayle, précepteur chez le comte Donat, au château de Coppet; la *Bibliothèque italique*, à Genève, à laquelle collaboraient surtout des écrivains vaudois; la *Gazette littéraire universelle*, etc. Le professeur Lanteires fonda le *Journal de Lausanne*, continué par M^{me} de Polier dès 1792, sous le titre de *Journal littéraire de Lausanne*.

Plusieurs publications littéraires d'un autre genre firent appeler Lausanne la ville des romans. Il suffit de citer les ouvrages de M^{me} de Montolieu (105 volumes); ceux de M^{me} de Charrière, écrivain de beaucoup de mérite, dont M. Ste-Beuve fait un grand éloge dans les *Causeries du lundi*, où il apprécie, comme des chefs-d'œuvre, les *Lettres de Lausanne* et *Caliste*.

Cette vie littéraire donna le jour à une foule d'autres écrits qui dégénérent cependant en une littérature fade, maniérée et vague, qui favorisa au dépens de nos mœurs et de notre vie nationale, l'essor toujours croissant des idées et des habitudes étrangères.

Il y avait alors à Lausanne deux sociétés, celle de la *Cité* et celle de *Bourg*. La première, sérieuse et pédante, se composait de personnes d'un rang moins élevé que la seconde; tandis que celle-ci recevait tous les étrangers de distinction attirés à Lausanne par le séjour de Voltaire, de Rousseau, de Gibbon ou d'autres célébrités de l'époque. Ces éléments donnèrent à la société de *Bourg* un caractère plus jovial, plus attrayant peut-être, mais aussi plus léger. Elle se rattachait davantage aux traditions de la société française et subissait surtout l'influence de Voltaire, qui passa à Lausanne les hivers de 1756, 1757 et 1758.

Gibbon, le célèbre historien, qui était alors à Lausanne où il acheva son plus important ouvrage, *l'Histoire de l'empire romain*, et qui était lié avec tous les hommes distingués de notre pays et tous les étrangers illustres fixés sur les bords du Léman, attirait naturellement dans son cercle les membres de la société de la rue de Bourg. C'est dans cette société, dans ce milieu lettré et savant que le doyen Bridel, dont nous allons nous occuper, passa une partie de sa jeunesse. (A suivre.)

La Tête parlante.

Plusieurs de nos lecteurs auront sans doute été très intrigués par le talent supérieur avec lequel un physicien a produit sous cette annonce une illusion d'optique réellement intéressante.

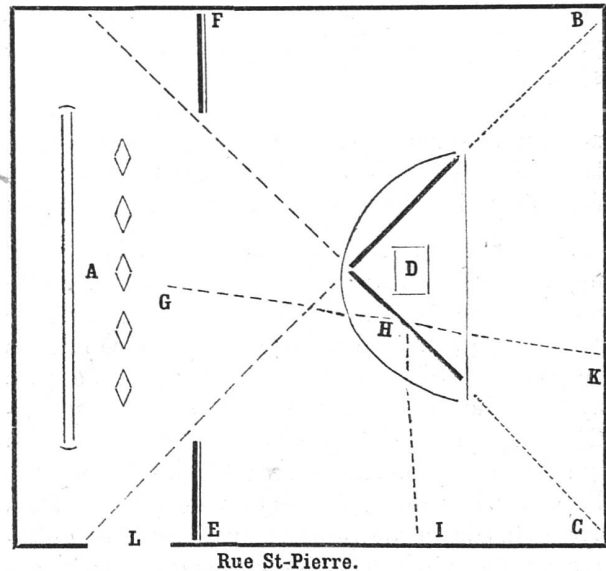
La chose était si bien étudiée que nous avons admiré nous-même ce tour de physique et nous convenons que notre illusion a été complète.

La tête parlante est bien vivante: ce n'est ni une tête postiche, ni le reflet, au moyen de glaces, etc., d'une personne dont le reste du corps est caché. Toutes les personnes qui l'ont vue en conviendront: « Mais, » se sont-elles toutes dit, « où donc est le corps? » Si nous répondons: « Il est sous la table! » on nous rira au nez. Il faut cependant admettre que le corps peut difficilement être séparé d'une tête qui doit conserver sa vie, manger, parler, fumer. Ce n'est donc point la tête qui est postiche, c'est le vide sous la table sur lequel on se fait illusion.

La jeune femme qui doit représenter la tête parlante est assise sous la table, elle est cachée par deux glaces dont le cadre est formé par les pieds de la table et ces glaces reflétant la tenture de la chambre qui est uniforme de trois côtés font supposer le dessous de la table vide.

Le dessus de la table est percé d'une ouverture fermée par une trappe joignant très exactement et fonctionnant sans aucun bruit. La caisse qui est censée contenir la tête est naturellement organisée de même et lorsque l'opérateur place cette caisse sur la table pour montrer la tête, la personne qui est sous la table ouvre les trappes et passe sa tête dans les ouvertures et dans la coiffure fixée à la boîte. — Tout le monde sait que les prestidigitateurs savent fabriquer des engins de ce genre fonctionnant à merveille et ne trahissant leur jeu ni à la vue, ni à l'ouïe.

Ajoutons encore quelques observations sur des précautions importantes à prendre par les amateurs qui voudraient imiter le tour. La figure ci-jointe représente le plan de la pièce, tel qu'elle est



disposée à Lausanne. A est la partie réservée aux spectateurs, le reste de la pièce forme la scène. On remarque les deux lignes ponctuées qui se coupent au milieu à l'angle droit. Elles doivent partager également les deux angles B et C. La table magique doit se placer au milieu, et de telle sorte que les deux glaces qui joignent les trois pieds soient exactement dans ces deux lignes et dans la position indiquée par la figure. D représente la

trappe par laquelle sort la *tête parlante*. Les côtés de la scène seront tendus d'étoffe d'une couleur uniforme et sans dessin. On fera bien d'imiter un sou-bassement en fixant au bas de la tenture une bande blanche de hauteur égale sur les trois côtés. La scène doit être éclairée avec précaution: on s'arrangera avec grand soin de telle manière qu'aucune lumière ne tombe sur les glaces. Ce qui vaut le mieux est une lampe suspendue droit au-dessus de la table. Comme il sera assez difficile de se procurer une table semblable à celle du physicien, on pourra la remplacer facilement par une table dont le plateau sera échancré à l'endroit convenable et qui sera recouverte d'un tapis qui, naturellement, ne doit pas retomber jusqu'à terre. Les joints, dans une étoffe, se dissimulent assez facilement. Le plancher doit être recouvert d'un tapis de couleur uniforme.

Ceci posé, voici comment le phénomène se produit. Un spectateur dont l'œil sera placé au point G, par exemple, et qui regardera sous la table n'y verra rien et croira apercevoir le fond de la pièce, parce que son rayon visuel GH se réfléchira sur la glace et il verra, non le fond de la pièce, mais le point I qui lui apparaît en K. On s'apercevrait bien vite de l'illusion d'optique si la distance HI n'était point égale à HK, et c'est pour éviter ce défaut que la table doit être placée exactement au point indiqué, à l'endroit où se coupent les diagonales qui partagent les angles B et C en parties égales.

L'opérateur aura soin de ne pas se placer trop près des glaces, autrement on verrait son image s'y refléter. Aucun spectateur ne pourra s'y voir lui-même, parce que les tentures sur le devant de la scène interceptent la vue jusqu'aux diagonales et que l'image d'une personne placée en A ne serait visible que vers les parois latérales.



La Société vaudoise des sciences naturelles, par l'échange qu'elle fait de ses publications avec celles d'un grand nombre de sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, a pu constituer une bibliothèque d'une réelle valeur scientifique. Malheureusement, les ressources très limitées de cette société ne lui ont pas permis, jusqu'à ce jour, de placer sa bibliothèque dans un local facilement accessible et de l'organiser de telle manière qu'elle puisse être consultée d'une manière commode. Un grand nombre d'autres sociétés de notre pays éprouvent aussi l'inconvénient de ne pouvoir mettre à la portée de leurs membres les documents dont se composent leurs archives ou leurs bibliothèques. Il serait à désirer que l'on pût fonder à Lausanne un Athénée qui, sans présenter le luxe et le confort de celui que Genève doit à la libéralité de M. Eynard, permit à nos diverses sociétés scientifiques, industrielles, d'utilité publique, etc., de faire profiter leurs membres de toutes les ressources dont elles disposent. Il faudrait, pour cela, trouver ou construire un local dans lequel chaque société trouverait la place nécessaire pour installer sa bibliothèque et qui contiendrait en outre une salle dans laquelle les personnes que cela intéresse

viendraient consulter les ouvrages dont elles ont besoin.

Dans le but d'arriver, si possible, à la réalisation de ce projet, la Société vaudoise des sciences naturelles a chargé son président, M. le Dr Joël, de convoquer les présidents des diverses sociétés qui peuvent avoir le désir de concourir au même but, afin d'étudier cette question.

Nous désirons sincèrement que ce projet puisse être mis à exécution; il en résulterait, pour les nombreuses sociétés qui se partagent l'activité de notre pays, une utilité plus grande pour chacun de leurs membres et pour ces sociétés elles-mêmes des relations d'amitié et de bonne entente plus fréquentes que celles qui existent aujourd'hui.

Les sociétés qui n'auraient pas reçu la circulaire de la Société vaudoise des sciences naturelles voudront bien s'adresser à M. le Dr Joël, qui s'empres- sera de la leur communiquer. S. C.



Les surnoms des communes vaudoises.

V^e article.

D'abord, une ou deux corrections et additions. A l'article Yvonand, nous avons lu et imprimé *Tapa-seille*, il faut lire *Tapa-sabllia*. Ce village étant bâti sur un sol sablonneux, on y foule, on y *tape* le *sable*.

Le surnom de *Gaula*, donné aux habitants d'Orbe, vient de ce qu'anciennement il y avait près de la porte d'Yverdon une flaque d'eau, de sorte qu'on ne pouvait passer sans se mouiller, se *gauler*. Sè *gaulâ*, se mouiller, crotter le bas de ses vêtements.

A l'article Riez, *lè Bolia*. Remplacez la première phrase par celle-ci: « C'est le nom de *la perche*; mais cela n'explique pas ce surnom pour un village qui est à quelque distance du lac. »

A l'article Provence, lisez *lè Vouëgnards* ou *Vouagnards*, et non *lè Vouiégnards*.

Nous avons dit que ces mots pourraient venir de *vouëgni*, *vuâgni*, labourer, semer; mais il y a encore le verbe *vougni*, *vouëgni*, tirer les cheveux, prendre aux cheveux. On nous dira sans doute laquelle des deux étymologies est la bonne¹?

Enfin nous avons reçu d'un de nos amis d'Aigle, entre autres communications intéressantes, une explication du surnom de *Boiards* donné aux gens d'Ollon, laquelle nous paraît avoir toutes les apparences de la vérité. La voici. On sait que les rochers de St-Triphon divisent la plaine du Rhône en deux parties, l'une marécageuse et l'autre sèche, et que cette division a lieu à peu près à la limite des communes d'Aigle et d'Ollon. Or les gens d'Ollon, qui professent un grand mépris pour les marais, eux qui possèdent une si belle et si riche plaine, appellent les habitants d'Aigle *lè Renoillards*, par allusion aux grands marais voisins; mais ce n'est qu'un prêt pour un rendu, et les Renoillards ont surnommé leurs voisins *lè Boiards*, de *bo*, crapaud, reptile qui est commun dans la contrée, et qui foisonne surtout au petit lac de Plambuit.

¹ Il paraît que c'est bien cette dernière qui est exacte, et que les *Vouëgnards* sont des gens qui se prennent volontiers aux cheveux ou se battent fréquemment.